

ment celles qui profiteront du programme de subventions à la culture fourragère, qui devrait inciter les cultivateurs à mettre leur terre en pâturage au lieu d'y cultiver le grain qui ne vient jamais?

M. Benjamin: Ce qu'il en coûte aux producteurs de grain et à l'Administration de l'assistance à l'agriculture des Prairies, avec une déduction de 1 p. 100 n'approche même pas de loin ce qu'il en coûterait par acre en vertu de l'assurance-récolte dans les régions où l'on cultive le grain, surtout dans la région marécageuse du Sud de la Saskatchewan. Le ministre sait tout cela. Il ne devrait pas essayer de nous leurrer et de nous laisser croire que l'assurance-récolte va remplacer la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies jusqu'à ce qu'il puisse nous offrir une mesure législative sur l'assurance-récolte. A cet égard, le ministre n'a encore rien réglé avec les trois provinces des Prairies ni avec d'autres provinces ailleurs. S'il avait fait quelque chose dans ce sens, il s'empressement de nous le dire ici. En fait, il s'empressement de se rendre à la salle du Commonwealth pour le faire. D'ici à ce que le gouvernement fédéral soit disposé à faire énormément plus qu'il n'a fait jusqu'à maintenant au sujet du coût du programme d'assurance-récolte tous risques, l'abrogation de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies va représenter, en fait, une perte pour les producteurs de grain.

Le ministre prétend qu'il est pour le maintien des fermes familiales. Mais les cultivateurs les plus efficaces et les plus énergiques, ceux qui manifestent le plus d'esprit d'initiative, ceux qui ont diversifié leur production, ceux qui se sont spécialisés, qui ont augmenté leurs emblavures, qui ont suivi les conseils du ministre dans le cadre du programme LIFT, eh bien, ces mêmes cultivateurs sont acculés au mur. Je ne parle pas ici ce bon cultivateur, soi-disant, qui est la propriété du député de Fraser Valley-Est (M. Pringle). Je ne parle pas des cultivateurs qui sont tout à fait inféodés à l'une de ces avenantes fabriques de conserves. Je ne parle pas des gens pour qui le travail de la terre n'est qu'un passe-temps. Je parle des producteurs de céréales qui se sont succédés de père en fils depuis deux ou trois générations et dont les exploitations sont devenues de vraies entreprises. Le prix qu'on leur verse au boisseau ne leur permet pas de couvrir le prix de leur terre et de mener une vie décente.

Le fonds de stabilisation que nous propose le ministre reste insuffisant. Il perpétue ce qu'ont fait tous les gouvernements précédents. Il dit que lorsque nos céréaliculteurs vendront leurs produits ils devront subir la concurrence des produits subventionnés des États-Unis, de la France, de l'Argentine, de l'Australie et d'autres pays. Si nous pouvons obtenir \$1.50 le boisseau sans paiement provisoire ou définitif, il n'y a pas de problème. Mais, monsieur l'Orateur, en 1949, les cultivateurs recevaient \$1.75. Nommez-moi une autre industrie qui a accusé une baisse de cet ordre dans le prix de son produit. Si le ministre se fait le champion du Canada rural, il devrait engager sa réélection et son poste séance tenante. S'il est vraiment sérieux, il recueillera l'appui de tous les autres représentants des Prairies de la Chambre.

S'il est vraiment sérieux, il dira que dorénavant tout le pays assumera une partie des coûts de production. C'est ce que nous faisons dans le cas de l'uranium, des textiles ou d'un autre produit. Mais quand il s'agit des céréales, le premier ministre et le ministre des Finances (M. Benson) disent qu'il n'y a plus d'argent. Chose certaine,

[L'hon. M. Lang.]

le ministre n'essaiera pas de nous en trouver. L'argent qui sera versé à la caisse de stabilisation ou sous forme de prétendus paiements transitoires ne sera en aucun cas de nouveaux fonds. Au cours des trois prochaines années, et j'espère que ma prédiction ne se réalisera pas, car si je fais erreur les cultivateurs gagneront peut-être quelques millions de dollars...

L'hon. M. Lang: Vous faites erreur.

M. Benjamin: Je l'espère, mais avant que je le croie, il faudra que le ministre me convainque davantage ainsi que plus de 100,000 détenteurs de permis. Le ministre devra leur fournir aussi plus de preuves avant qu'ils le croient.

Monsieur l'Orateur, il s'agit pour le gouvernement d'une mesure de transition. Il s'agit pour lui de se soustraire à ce qui devrait à juste titre être la responsabilité du pays tout entier. De cette façon une plus grande partie du fardeau retombera sur des céréaliculteurs. On pourrait faire le même plaidoyer en faveur de beaucoup d'autres secteurs de notre société; mais il arrive que c'est de celui-ci qu'il est question maintenant.

• (9.50 p.m.)

Si le ministre était sincère le 7 mai, il se doit de persuader le premier ministre, ses collègues de cabinet et les députés de son parti qu'il n'y a aucune autre industrie canadienne qui a subi d'aussi fortes pertes de revenu net que l'industrie céréalière; aucune autre au Canada qui ait perdu plus de la moitié de ses employés—du moins, aucune industrie qui ait quelque importance pour l'économie.

Je ne veux pas faire de sentiment. Si la ferme d'un quart de section et le hameau de 50 habitants ont disparu, trop tard. Mais quand des milliers de cultivateurs s'en vont et que nombre de localités deviennent des villes fantômes—il y en a dans la circonscription du ministre, où l'on voit des devantures de magasins abandonnés, des maisons vacantes, des villes où il y avait autrefois cinq concessionnaires de machines agricoles et où il n'en reste plus qu'un ou deux, sans agents de gare, etc.—ce n'est plus la même chose. Je ne sais pas si le ministre passe souvent par ces villes, mais je serais heureux de lui en montrer quelques-unes dans sa propre circonscription.

Si le ministre parle sincèrement, il convaincra ses collègues d'accepter le principe selon lequel il incombe au pays tout entier de veiller à la conservation de sa production primaire. C'est un tort d'abroger la loi sur les réserves provisoires de blé. Ce n'est pas que cette loi soit bonne en soi, mais je pense comme le ministre que nous intervertissons l'ordre des choses. Certes, le ministre peut dire à ses collègues et à la nation, avec l'appui de l'agriculture, sinon celui de ses collègues, que nous devrions constituer un réseau de greniers nationaux où le gouvernement et le peuple du Canada conserveraient—choisissez un chiffre—150, 200 millions de boisseaux de céréales en stock aux éleveurs terminus et que les cultivateurs paieraient les frais d'entreposage des quantités dépassant ce chiffre; c'est tout à fait l'inverse de ce que faisait le gouvernement.

Le sort de nos marchés d'exportation préoccupe toute la nation. Si nous nous préoccupons des travailleurs du textile et de l'automobile, n'est-il pas également normal de s'inquiéter de la production céréalière et de nos marchés d'exportation? Si le Trésor des États-Unis, ou les